

La Gazette de Soré

Journal Semi-Quotidien Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

G. I. BARTHE, Prop.-Réd.

Publié dans les Intérêts du District de Richelieu.

J. A. CHENEVERT, Imprimeur.



Cie d'Assurance Agricole d'Ottawa
CAPITAL - - - - \$1,000,000

Dépôt payé au Gouvernement d'Ottawa pour la sûreté des porteurs de police ;
50,000 Comptant.

Hon. Jos SKEAD, Président,
Jos. BLACKBURN, Secrétaire.

Cette Compagnie est purement Canadienne. Elle n'assure que les propriétés (et leurs contents) qui sont destinés aux autres. L'Assurance Agricole d'Ottawa assure les bâtiments des cultivateurs et les résidences privées.

Elle assure le contenu des maisons tel que : Meubles, Hards, Provisions, Lingerie, Laines, etc. Elle assure les produits de la ferme ainsi que les animaux, Instruments aratoires, Voitures, Harnais, etc.

Elle assure aussi les Eglises, les Collèges, les Couvents, les Presbytères, les Vases sacrés et les ornements d'Eglise.

Elle assure contre toutes pertes causées par le feu et par le tonnerre.

Cette assurance est sans contredit la meilleure qui existe aujourd'hui en Canada, ET SES PRIX SONT LES PLUS RÉDUITS

AGENT POUR SOREL,
et les paroisses environnantes

J. A. CHENEVERT.

Bureau de La Gazette
Sorel, 22 Sept. 1876.

ENCOURAGEZ LES INSTITUTIONS DU PAYS,

LA CIE D'ASSURANCE SUR LES ACCIDENTS DU CANADA.

CAPITAL: - - \$250,000.00

Bureau Principal:
103, Rue St. François-Xavier, Montréal

La seule Compagnie Canadienne uniquement consacrée à l'assurance

CONTRE LES ACCIDENTS,

Et la SEULE qui ait fait le PLEIN DEPOT REQUIS PAR LE GOUVERNEMENT.

Président Sir A. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président: JOHN RANKIN, Esq.
Gérant: EDWARD RAWLINGS.

Inspecteur: BEN. McDONALD.

P. BELLEFLEUILLE,
Agent pour Soré.

BUREAU: 24, RUE DE LA REINE,
Où l'on aura toute information au sujet des règlements et des Polices pour ceux qui désirent s'assurer. Polices à court terme accordées à des conditions libérales aux voyageurs, etc.

Sorel, 21 Sept. 1876.

Manufacture de Coffres-forts de la Puissance.

Premier prix à l'Exposition provinciale de 187 à Ottawa 187

Des coffres-forts en bois et en fer

SARRENT & GREENLAND

Coffres-forts en bois et en fer

Godfroi Chapleau

Fabrique de Coffres-forts à l'épreuve du feu

points de fer et soliveaux, de toutes sortes, de coffres à l'épreuve du feu et de tous les volours.

Les récentes améliorations apportées dans mes coffres-forts les rendent supérieurs comme coffres à l'épreuve du feu et des volours, à tous ceux fabriqués dans la Puissance. Toujours en mains des coffres-forts de seconde main. Aussi agent pour la machine à perforeur de MOODY.

BUREAU: 320, Rue St. Laurent,
FABRIQUE: 786, Rue Ontario, Montréal

29 janvier 1876.—ua.

\$22,092,734.32.

Ces chiffres donnent le montant accumulé par cette corporation ancienne, éprouvée et puissante. La

CIE. D'ASSURANCE SUR LA VIE "ETNA."

comme fonds de Réserve, devant servir à rencontrer les demandes des veuves et orphelins et des autres réclamants, à mesure qu'ils se présentent, ainsi qu'à payer annuellement les dividendes ou profits sur les polices qui y ont droit.

L'ETNA a déjà payé des réclamations à mort, etc, au montant de plus de douze millions de piastres, et des dividendes, etc, à près de vingt millions en sus, et sa capacité de continuer ce bel œuvre n'a jamais été plus grande qu'à l'heure qu'il est.

Les dividendes en argent aux porteurs de polices pour 1877 vont être beaucoup plus considérables qu'ils ne l'ont été depuis quelques années, et vont joindre à réduire toutes les primes payées par les porteurs de polices.

Les profits réalisés sur les polices mutuelles de l'ETNA sont annuellement distribués aux porteurs de polices. La plupart des compagnies canadiennes, aussi bien que la plupart de celles des vieux pays ne donnent guère que des dividendes, les trois quarts, ou les quatre-cinquièmes, et encore seulement une fois par cinq ans.

L'ETNA ne demande qu'une année de pleine prime, sur ses listes "avec profits", chaque prime ultérieure se trouvant réduite par un dividende en argent. La "ETNA SUR LA VIE" est à même de faire de plus grands profits que la plupart des autres Compagnies de deux manières.

1^{re}. En faisant une moyenne de près de 8 p. c. sur ses placements, tandis que les Compagnies des vieux pays ne font guère plus de 4 p. c.; 2^{me}. par l'économie de son administration, qui lui coûte moins de 10 p. c. sur ses revenus, tandis que plusieurs compagnies dépensent 20, 25, 30 et même 50 p. c. et consomment ainsi les profits qu'une bonne assurance peut payer à ses assurés.

Il n'est pas d'homme sage qui s'assure à une Compagnie vieille de moins de vingt ans. Aucune n'a jamais failli, du moment qu'elle a été bien administrée pour cette période. Les quatre-cinquièmes des Compagnies d'assurance s'en vont en décadence avant leur dixième année, et de telles épreuves doivent être solennellement évitées par ceux qui ne désirent pas jeter leur argent à l'eau. Ces compagnies consomment de 20 à 40 p. c. sur toutes leurs primes en erreurs et en extravagances, même au cas qu'elles survivent.

Une sécurité presque absolue et la plus grande économie ne seraient-elles trouvées dans ces institutions anciennes et bien connues, telles que la COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE "ETNA", qui a commencé il y a 27 ans ses opérations en Canada, et transige annuellement plus d'affaires dans la puissance que toutes celles de l'Angleterre ensemble. Voyez les livres bleus du gouvernement pour les huit années passées.

WILLIAM H. ORR,

Gérant pour la Puissance,
MONTREAL.

JOSEPH CARTIER,

Agent-Général,
SOREL.

Montréal, 10 Janvier, 1877.

LOTÉRIE

POUR VENIR EN AIDE

A l'Hôpital du District de Richelieu,

A SOREL.

Avec la haute approbation et sous le patronage du Rvd. M. L. L. DUPRÉ, curé de Soré.

Comité de Direction.

L'Hon. Juge Loranger, Président,
P. Bel feuille, Esq., Vice-Président,
M. J. A. Chenevert, Sec.-Trés.,
M. Mathieu, Esq., Maire,
Hon. J.-B. Guèvremont, Sénateur,
G. I. Barthe Esq., M. P.,
P. Guèvremont, Esq., Secrétaire,
A. Germain, Esq., Avocat,
Chs. Gill, Esq., Avocat,
Chs. Dorion, Esq., M. de D.

PRIX DU BILLET - - - 25cts.

Objets de la loterie.

1 Prix en or de \$100.....	\$100.00
2 do do 50.....	100.00
3 do do 25.....	50.00
5 do do 5.....	25.00
25 do do 2.....	50.00
100 do do 1.....	100.00
75 Articles estimés de 50c à 1.00.....	75.00
210 Prix.....	Value totale..... \$500.00

Le tirage qui se fera à l'Hôpital, aura lieu sous le toit que les Billets, seront vendus, et sera annoncé par la voie des journaux.

J. A. CHENEVERT, Hon. Juge LORANGER,
Sec.-Trés. Président.

Bénéfices Spirituels.

Une messe sera dite chaque semaine pendant six mois, dans la chapelle de l'Hôpital, en faveur des Bénéficiaires de l'Œuvre.

Sorel, 15 Nov. 1876.—4 m.

Feuilleton de "La Gazette de Soré"

Du 15 Mars 1877.

PHOLOE.

(Suite.)

XX

LA PARTIE DE CAMPAGNE.

Le lendemain, tout le monde était sous les armes de bonne heure. Les toilettes étaient ce qu'on peut les attendre du caractère de chacun. Pholoé était toute charmante avec sa robe grise et son frais chapeau de paille. Sa cousine avait une tenue d'amazone, avec l'irrésistible chapeau à plume traînant qui lui donnait l'air d'un beau page.

Madame Hermel, avec son cachemire, n'avait pas de peine à éclipser le mantelet de madame Martel. Claudius, dont la tenue était souvent négligée, s'était cru obligé de s'habiller comme un notaire. Quand à Stanley, il avait un habit de campagne d'une grande simplicité.

Deux voitures arrivèrent de bonne heure avec des cochers et domestiques en belle tenue, et M. Lecomte-Daval descendit de la première. Jamais Madame Quatremain n'avait vu rien de pareil depuis le mariage du propriétaire.

—Ca ne peut être que le futur de la princesse, dit-elle; car c'est ainsi que dans la loge on appelait Ida, qui ne saluait jamais. Un petit signe de tête seulement en passant, comme Pholoé, et elle se serait fait aimer; mais une portière, est-ce qu'on voit ça?

—Ce n'est pas ce petit ange de Pholoé, dit-elle en bougonnant, qui aurait des bonheurs comme ça; non, celle-là, elle restera à la pioche toute sa vie, et vous appelez ça de la justice? Oui, vasy voir! et elle se campa sur sa porte pour ne rien perdre du cortège qui défilait.

—Madame, veuillez d'abord monter, dit Lecomte à madame Martel avec empressement; c'est à vous que nous faisons les honneurs et vous appellerez près de vous ceux que vous voudrez favoriser.

Après diverses cérémonies qui n'empêchèrent pas les choses de s'organiser selon un programme prémédité, la première voiture contenait madame Martel accompagnée de ses trois enfants et de Stanley.

Dans l'autre voiture, Claudius avait pris place près des deux élégantes, mademoiselle Ida et sa mère, M. Lecomte leur tenait compagnie.

On chargea sur les voitures tout ce qu'on put prendre de bagages, sans danger pour les voyageurs; mais il resta une grande caisse.

—Ce sont mes robes! s'écriait Ida avec désespoir.

—Je vous avais prévenue, dit Claudius, que c'est un train express, nous ne prenons pas de marchandises! Mais la robe est superbe, elle emplit la voiture, que voulez-vous de plus?

Reine, qui était toute fière de la prospérité inattendue de la famille, se tenait à la portière de la voiture en pleurnichant et en disant à sa petite Pholoé de bien s'amuser.

—Nous n'avons pas de monnaie, ma bonne femme, cria un laquais en fermant la portière.

—Pauvre Reine! dit tout bas Pholoé, qui souffrait de cette méprise; tu viendras nous voir, nous t'enversons chercher; et elle lui tendit la main. Cette petite scène n'avait pas échappé à Stanley, qui eut l'air de n'en rien voir.

Reine, ayant fait ses adieux, rentra à la maison en traînant la grande caisse qui était restée sur la porte, et elle disait en riant à madame Quatremain qui poussait le colis: Comme la maison va être triste!

Les équipages se dirigèrent avec rapidité par Neuilly et l'ancienne route de St. Germain, bien abandonnée aujourd'hui. Stanley jouissait de tout le plaisir que paraissait goûter son aimable et simple entourage et expliquait aux enfants tout ce qu'ils voulaient.

Dans l'autre voiture, les deux dames, bien qu'elles fussent un peu gênées par le satirique Claudius, se mettaient en frais de beau langage avec M. Lecomte, et mademoiselle Ida envoyait quelque peu ses beaux yeux ou commission.

Après avoir brûlé Nanterre, Ruell et Bougival, on s'arrêta en haut de la côte, non loin des aqueducs, qui embellissent le paysage, à la grille d'un beau jardin, sur la route de Saint-Germain à Versailles qui a vu passer tant de fois les splendides cortèges du grand roi.

A travers la grille, on voyait au fond du jardin, sur une pelouse couronnée de vieux châtaigniers, l'élégante villa qui se détachait sur le fond bleu du ciel.

M. Lecomte-Daval, après avoir fait entrer la compagnie dans une vaste salle à manger où une collation était servie, conduisit avec Stanley la famille

le jusqu'au chalet qui lui était réservé à mi-côte dans le parc. Les balcons avancés, enguirlandés de clématites et de glycens qui fleurissent jusqu'en automne, étaient abrités par des toits en parasol qui encadraient les tableaux. Le regard embrassait d'un côté la terrasse et la forêt de Saint-Germain et de l'autre Marly, Bougival et toutes ces belles collines baignées par la rivière indolente. Au loin, la vue s'étendait sur un horizon sans limites qui, par ce soleil d'automne, se perdait dans une légère vapeur rose.

—Quel splendide spectacle! s'écria Claudius en se croisant les bras.

—Vous êtes chez vous, dit Lecomte, et ces timbres répondront à tous vos désirs. Il sonna un timbre, une femme de chambre parut pour attendre les ordres, et il se retira avec Stanley en saluant profondément.

Cependant, personne ne voulait rester en enfer, on se rencontra dans le parc dont il fallait voir toutes les beautés, et les eaux jaillissantes, et les grâtes tapissées de verdure, et les surprises.

M. Lecomte avait déjà offert son bras à madame Hermel; et mademoiselle Ida, en fille bien élevée qui ne quitte pas sa mère, était partie de ce côté.

Ce fut Stanley qui resta pour accompagner la famille Martel. Claudius avait déjà pris le bras de sa femme; il parcourait avec elle les allées tourmentées en pente douce, la quittait quelquefois pour se jeter dans un ravin qu'il remontait en courant, car il était fier de son agilité, et il jouissait comme un grand enfant de ces heures de récréation, lui qui ne prenait aucun plaisir.

—Mademoiselle Pholoé, dit Stanley, qui tenait Noémi par la main, tandis que Sam courait après son père, la liberté de la campagne me permet de vous offrir mon bras, et vous n'avez pas le choix.

Pholoé prit son bras sans rien dire. Jamais conversation plus insignifiante que celle qui s'engagea entre ce groupe de promeneurs, et jamais entretien ne fut plus doux. Les réponses qu'ils faisaient à Noémi étaient le plus souvent le moyen qu'ils avaient d'entendre leur voix; mais eux-mêmes ils n'entendaient pas ce qu'ils disaient. Une voix plus puissante, celle qui tombe des buissons, qui germe des gazons, qui émane des fleurs, qui glisse des sources, cette voix leur disait:

—N'avez-vous pas souffert? N'êtes-vous pas digne l'un de l'autre?—Aimez-vous? Et si vous vous aimez, pourquoi ne pas le dire?

Mais il y a tant de bonheur dans ce qui est caché et dans ce qui est deviné, qu'ils ne le dirent pas.

L'autre conversation avait été plus animée et en même plus littéraire. Madame Hermel avait fait valoir les avantages de sa fille. Elle avait amené l'entretien sur la musique et sur l'histoire. Et, s'arrêtant pensivement près d'un ruisseau d'eau vive:

—Ida, lui dit-elle, mon Ida, le souvenirs-tu de la romance du Saule, la Feuille du saule! M. le comte, ma fille est si sensible qu'elle ne pouvait chanter cette romance sans pleurer. Tu sais, mon enfant; tâche donc de te souvenir.

—Non, dit Ida, je sens que je serais trop émue.

Les divers groupes de la société se réunirent, et on entra dans la maison qu'on aurait pu appeler château, où un grand dîner avait été préparé, les invités ayant d'ailleurs toute liberté et facilité de se faire servir chez eux les jours suivants.

Le dîner fut animé et amusant. Stanley avait plus de laisser aller qu'à l'ordinaire, et Claudius, qui avait commencé par être le plus cérémonieux, fut bientôt le plus à son aise, malgré son habit noir et sa cravate blanche dont il n'avait pas l'habitude.

Après le dîner, on essaya encore une petite promenade, mais les soirées étaient déjà fraîches; on rentra au salon, on causa, on fit un peu de musique. La Feuille de saule fut généralement demandée; Ida la chanta avec ses larmes, et sa mère l'accompagna avec sa tête et son pied.

—Si nous faisons une tournée de grands hommes pour tuer le temps? dit madame Hermel dans un intermède.

—On va servir le thé, dit avec embarras Lecomte, qui n'avait jamais entendu parler de cette tournée de grands hommes; et il demanda à Claudius ce que ce pouvait être.

—Connais pas! dit Claudius en s'inclinant vers madame Hermel.

—Comment! vous ne connaissez pas ce jeu? dit madame Hermel, c'est charmant! Tenez, on pense un grand homme, on vous dit les particularités qui se rattachent à ce personnage, le temps où il vivait, quelques traits de sa vie, et si vous ne devinez pas, vous donnez un gage.

—Je ne le vous donnerai rien du tout, s'écria Claudius, prêtez-moi un dictionnaire de Bouffier et j'en saurai plus que vous.

—Mais précisément; c'est un exercice de mémoire, reprit madame Hermel, c'est là le mérite. Tenez, ma fille! pense donc un grand homme?

Ida se mit au milieu du salon, en face de Claudius, et semblable à la statue de la Méditation, elle appuyait son front sur sa main effilée et elle dit: —Il est né à Rome.

—C'était un fier républicain. —Il fut condamné à mort ses deux fils pour avoir voulu rétablir la royauté. —Il vivait dans le sixième siècle avant Jésus-Christ, et par conséquent, ajouta-t-elle en regardant l'assemblée comme un professeur ses élèves, dans le deuxième siècle de la fondation de Rome. —Un peintre célèbre a reproduit une des scènes les plus tragiques de sa vie. —C'est Jeanne d'Arc! interrompit Claudius en étendant les bras d'une façon ridicule, ce qui fit éclater de rire toute la compagnie. —Vraiment, dit madame Hermel très-fâchée, avec vous, Claudius, il n'y a pas moyen de s'amuser! —Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quant on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur; elle avait fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques pressés les attendaient.

—Oh! oui, c'est amusant! demandez à ces messieurs; moi, j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

d'aller plus loin. —Qu'avez-vous, mon cher Lecomte? lui dit Stanley un matin que les deux amis déjeunaient à la maison, pendant que la famille était réunie au chalet. Que se passe-t-il de nouveau? Je vous trouve préoccupé.

Lecomte se crut obligé alors de lui exposer la fascination à laquelle il était en proie, l'effet irrésistible qu'avait produit sur lui mademoiselle Ida dès la première vue, les ravages que cette passion avait faits dans son cœur, qui n'était qu'une place battue en brèche, démantelée et qui ne demandait qu'à se rendre.

—Mon cher, dit Stanley, je ne suis pas surpris de ce que vous m'apprenez, je ne nie pas les prestiges de mademoiselle Ida; mais j'aurais peut-être aimé pour vous une femme plus simple, quand elle serait moins belle.

—Sans doute; mais que voulez-vous? Il est bien tard pour en raisonner.

—Et puis croyez-vous avoir déjà fait sa conquête?... vous en êtes capable!

—Mon Dieu, reprit Lecomte d'un air modeste, je ne voudrais pas vous paraître avantageux, mais je crois qu'elle m'a distingué; et quant à la mère, nous sommes au mieux ensemble.

—Et bien, si vous avez réfléchi à toutes les conséquences, qui peut vous embarrasser? le nom que vous portez est le vôtre. Ce serait donc la possession de cette... chaumière qui ferait question et peserait sur la balance? Il faut convenir, mon cher ami, que si les préférences qui vous sont accordées tenaient à si peu de chose, ce ne serait pas la peine de vous en prévaloir. Ce serait à mon tour de me mettre sur les rangs. Enfin, croyez-vous être aimé pour votre maison ou pour vous-même?

—Je ferais injure à la délicatesse de mademoiselle Ida, dit Lecomte avec conviction, si je ne me croyais aimé pour moi-même; hier encore elle m'a récité une très-jolie pièce sur la simplicité des champs.

—Va pour la simplicité des champs, dit Stanley; vous vous souviendrez que j'aurais préféré pour vous la simplicité tout court. Après tout, vous en tirerez; et quand la mère ne sera plus là pour encourager ses penchants à la coquetterie, ce sera à vous de les combattre. La raison peut venir; tout dépend de vous.

Martel en le regardant avec calme et avec bonté.

—Vous, dit Stanley, vous qui étiez aveugle, tandis que personne autour de vous... mais vous y voyiez donc!

—Je voyais avec le cœur, dit madame Martel, et ce que vous disiez, et ce que vous ne disiez pas, et votre absence, et vos rares visites, et le son de votre voix, et votre respect filial; si vous aviez osé, vous m'auriez quelquefois appelé votre mère. Croyez-vous, mon ami, que vous ne vous êtes pas cent fois trahi?

Elle ne pouvait lui dire que la voix et le silence de Pholoé lui parlaient plus encore.

—Oculus habent et non vident! s'écria Claudius; nous avions des yeux et nous n'avons rien vu!

—Mais tout cela n'est pas une réponse, dit Stanley en regardant Pholoé et se rapprochant d'elle.

—N'avez-vous pas ma parole? répondit Pholoé à voix basse, mais en baissant les yeux, comme doit le faire en pareil cas toute pensionnaire bien élevée, mais en le regardant jusqu'au fond du cœur, comme le jour où elle l'avait supplié d'un regard craintif; ne vous ai-je pas promis de m'acquiescer un jour? Et elle lui tendit la main.—Mais, ma pauvre mère! reprit-elle en voulant aussitôt le quitter.....

—Prenez la, dit Claudius en la retenant et la poussant dans ses bras, c'est la loi de Dieu! Tu quitteras ton père et ta mère... c'est écrit, ajouta-t-il en s'essuyant les yeux.

—Mais s'avez-vous que c'est un ange que je vous donne, et vous m'en répondez devant Dieu.

—Sois tranquille! va, maman, dit-il à sa femme, nous la mettons en bonnes mains. Ce n'est pas un château qu'il lui donne, c'est un cœur d'or; je ne changerais pas.

Que de tendres effusions remplirent le reste de cette journée! que de retours sur le passé! que d'explications sur ce qu'on avait pensé et qu'on ne s'était pas dit! que de rêves d'avenir!

Se mettre à parler d'affaires après ces émotions, c'était tomber du troisième ciel; aussi on écouta à peine M. Lecomte-Daval quand il vint annoncer qu'il ferait le lendemain une petite absence et déposa le dossier de l'association projetée pour la maison Claudius Martel et compagnie.

A continuer.

A. NOS ABONNÉS.

Nous avons envoyé des comptes et des avis indistinctement à tous ceux qui doivent à cet établissement, pour abonnements, imprimés, reliure, etc. Nous les prions de satisfaire à notre juste demande sans plus de délai. Nous serons forcés de mettre les comptes des retardataires entre les mains d'avocats pour collection. Cet avis est probablement le dernier et nous espérons qu'on y fera droit.

AVIS AU COMMERCE FRANÇAIS.

Monsieur H. Mahler, 16, Rue de la Grange Batelière, Paris, est notre seul agent pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour G. I. Barthe, Ed. propriétaire de la Gazette de Sorel.

La Gazette de Sorel,

JEUDI, 15 MARS 1877.

Correspondance parlementaire.

Ottawa, le 9 mars 1877.

Je vois que le Journal de Québec revient à la charge. Cette fois, il me reproche d'attribuer ses articles à M. Cauchon! Il attribue bien, lui, ma correspondance à M. Barthe avec une égale vérité, je pense. A qui peut-on donner le change sous ce rapport et pourquoi? Du reste, peu importe. Le Journal cite un article de la Gazette publié lors de la dernière arrivée au port de M. Cauchon, article fort élogieux, pour prouver une chose que, loin de nier, j'ai admise et admetts encore volontiers, à savoir, qu'alors comme plusieurs autres, j'attendais beaucoup de M. Cauchon dans l'intérêt de la Province de Québec en particulier. M. Cauchon ou, si vous le voulez, le Journal n'a donc que faire de se donner tant de mal pour prouver un point admis. Il ferait mieux de ne pas chercher à donner ainsi le change à ses lecteurs, et de regarder en face la véritable question et de la résoudre, s'il le peut, à son avantage. Je la pose encore une fois clairement.

Lorsque M. Cauchon a été fait ministre, on attendait, sinon tout, du moins beaucoup de lui; dans l'intérêt de la Province de Québec, et il n'a rien fait! Il n'a pas même l'air de sentir les coups répétés qu'on lui porte en Chambre et il en est qu'il eût dû ressentir. Les délices de Capoue ont endormi le vieil athlète! Ainsi donc, les deux articles de la Gazette cités par le Journal sont en règle; c'est M. Cauchon qui, pour une raison ou pour une autre, n'est plus le même à intervalles si rapprochés. La Gazette n'a fait que constater la chose. Ça n'est donc pas la Gazette qui

se contredit, mais c'est M. Cauchon qui n'est plus le même. A qui la faute? C'est à M. Cauchon ou à son organe à expliquer cela. Je me borne à poser le fait.

Le Journal ou M. Cauchon trouve que j'use trop de mon franc-parler. Allons donc!

Le journaliste ministériel ou oppositionniste d'aujourd'hui, par le fait même, être un esclève, et le député un mouton? Je n'ai jamais été tel, je ne le serai jamais, et, s'il arrivait que je ne pourrais plus user de mon libre-arbitre dans le journalisme, je briserais ma plume, de même que je préférerais rentrer dans la vie privée pour toujours si je n'avais pas le droit et la latitude autant que la volonté d'agir dans la vie publique au meilleur de mon jugement, suivant les dictées de ma conscience et non suivant celles des Whigs. C'est le langage que j'ai toujours tenu dans la presse; c'est la conduite que j'ai adoptée et que je continuerai de suivre aussi longtemps que je serai mandataire du peuple. Il faut qu'il y ait des partis politiques sans doute, mais il ne faut pas oublier non plus que ce sont les partis qui sont au service du pays et non pas le pays au service des partis. L'ambition de nos hommes publics, quel qu'ils soient, ne doit pas les aveugler au point de leur faire croire que c'est le contraire qui existe et qui doit exister. La députation, surtout celle du Bas-Canada, a un autre rôle à remplir que celui de genre moutonnier; elle nous importe quelle administration. C'est la presse et la députation qui, au nom du peuple, contribuent à la formation des ministères. Ainsi la presse doit être libre et la députation doit pas être servile tout en étant fidèle à son drapeau tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas de raisons d'intérêt public suffisantes pour le lui faire abandonner.

Comprendre et pratiquer autrement ces rôles, c'est tomber dans un servilisme assez abject pour dégoûter de la politique tout homme qui a le respect de lui-même. Du reste, cela ne peut pas être nié par M. Cauchon, qui a usé, et d'ailleurs, dit-on, abusé de cette doctrine. Son organe a donc bien mauvaise grâce de reprocher aujourd'hui à la Gazette de ne pas être en position de pouvoir dire que M. Cauchon a répondu aux espérances qu'elle entretenait à son égard lors de sa dernière entrée au port.

J'ose de mon libre arbitre en politique et c'est à vos lecteurs et aux électeurs à me juger et à apprécier l'usage que j'en fais plutôt dans leur intérêt que dans le mien, car certes la politique ne m'a pas enrichi, et j'ai assez d'expérience pour ne pas me faire d'illusions et dire nettement que je suis bien certain qu'elle ne m'enrichira pas davantage. Je reste mêlé aux choses de la vie publique parce que j'y suis, mais si j'avais à recommencer ma carrière, je n'y serais pas, cela soit dit sans récrimination et seulement pour constater une fois de plus que la carrière publique, dans notre province surtout, est difficile et ingrate.

La discussion s'est continuée hier soir d'une façon fort ennuyeuse sur le vote de non-confiance. Les bancs étaient vides même à 9 heures. Un député s'amusa à jouer de la guimbarde et personne n'en faisait cas, lorsque tout-à-coup un vieux M. P., se sentant électrisé par cette musique, se mit à danser.....oui, à danser, et de telle façon que tout le monde éclata de rire même dans les galeries, même l'Orateur qui n'avait pas la force de crier order, tant la scène était grotesque.

Un incident moins plaisant a été celui se rattachant à un autre député, ancien colonel, qui s'est cassé la jambe en sortant du parlement hier soir. Plusieurs médecins ses collègues l'ont de suite entouré et leurs services ont été si efficaces que le colonel est très-bien pour la circonstance.

Je ne sais quand le vote sera pris. Les oppositionnistes se flattaient d'avoir réduit la majorité ministérielle de 75 qu'elle était jadis à 42. J'en doute cependant. Time will tell.

L'enquête des pétitionnaires relative à l'hon. Juge Loranger s'est close un peu abruptement jeudi. Des témoins assignés par les plaignants et rendus sur les lieux n'ont pas même été entendus. Les amis du juge prétendent qu'il n'aurait pas besoin de faire d'enquête, n'y ayant rien de prouvé contre lui. Je vous donne cela seulement à titre de rumeur, ne connaissant rien des vues du comité pas plus que celles du juge à ce sujet. Du reste je me suis abstenu, je m'abstiens et je m'abstiendrai de tout commentaire aussi longtemps que le comité n'aura pas prononcé.

Le temps s'est remis au froid, de sorte que, après avoir eu le printemps, nous allons avoir l'hiver. Cela est aussi difficile à prévoir que la fin de la session. On disait d'abord qu'elle se terminerait à Pâques; d'après ce que je vois, les députés ont bonne chance de rester ici, pour l'expiation de leurs péchés, jusqu'à la mi-avril.

LE CHENAL DU MOINE.

Nous traduisons du Pilot, notre confrère sorois, le bon article qui suit:

On nous informe qu'une requête, signée par un grand nombre de cultivateurs habitant la partie de la rive du fleuve appelée Chenal du Moine, va être bientôt présentée au Parlement par le député de Richelieu, M. Barthe. L'objet de cette requête est d'obtenir un octroi pour construire des jetées et par là mettre de fortes barrières aux empiétements de la glace qui, en se brisant au printemps, dévaste trop souvent les champs de cette partie du pays. Nous voyons avec plaisir qu'enfin on a pris l'initiative pour obtenir une protection dont le besoin est si grand. Tout le monde reconnaît la nécessité de protéger cet endroit contre

les empiétements périodiques de la glace; il est seulement surprenant que l'on n'ait pas songé plutôt à obtenir un octroi du gouvernement dans ce but.

Vu les contours du fleuve, le courant porte directement sur la rive du Chenal du Moine, de sorte que, lorsque au printemps la glace commence à se mouvoir, elle est charriée dans cette direction, et, d'année en année, elle gagne du terrain, graduellement mais sûrement, et dévore le sol de la rive. On pourrait amener, à l'appui de ceci, le fait que, précédemment, la rive était élevée au-dessus de l'eau, tandis qu'à présent, en conséquence du travail périodique de la glace, la côte a été nivelée, et il n'est pas rare de voir au printemps les hautes eaux s'étendre à des distances dans l'intérieur avec des effets désastreux.

Tel fut le cas au printemps de 1874. La glace, poussée dans l'intérieur, détruisit entièrement un nombre de maisons et de granges, ainsi que la maison d'école. Encore chaque année, il s'y fait pour les mêmes causes plus ou moins de dommages, et les cultivateurs doivent éloigner leurs maisons et granges de la rive; plus d'une fois même, ils ont dû faire leurs chemins en neuf, les anciens ayant été totalement détruits par les empiétements de la glace.

En 1865, il y eut une crue exceptionnelle des eaux accompagnée d'un ouragan, qui causa des pertes affreuses, non-seulement au Chenal du Moine, mais sur la plupart des files fertiles dont le St Laurent est parsemé à ce point. L'eau devint si haute qu'elle submergea la plus grande partie des terres et que la glace flottante, chassée avec une force irrésistible par la tempête, y détruisit tout sur son chemin. Maisons, granges, clôtures, tout y passa; les arbres furent déracinés, les produits de ferme détruits, et les bestiaux périrent par centaines. C'est en vain que les gens, terrifiés, cherchèrent un refuge dans les étages supérieurs de leurs demeures; ils y furent bientôt littéralement écrasés, et ces pauvres malheureux eurent à grimper sur les toits ou à périr dans l'eau glacée. D'autres montèrent dans les arbres; et ceux d'entre-eux qui virent leur lieu de refuge respecté par l'eau eurent à endurer mille morts avant d'être recueillis. Cette grande calamité est connue sous le nom de "la grande inondation," et le souvenir en est encore tout frais dans cette partie du pays, où l'on raconte encore aujourd'hui des détails navrants sur les souffrances qu'endurent tant de pauvres malheureux, ainsi que sur le triste sort des femmes et des enfants qui périrent dans le désastre d'avril 1865.

Heureusement pour les habitants du Chenal du Moine, ils n'eurent pas à subir des pertes de vie, ayant abandonné leurs maisons à temps et gagné le bois en canots; mais ils perdirent presque tout. 71 maisons, granges, etc., furent détruites ainsi qu'un grand nombre de bestiaux et une grande quantité de produits de ferme.

Sans doute, une catastrophe comme celle de 1865 est exceptionnelle, mais elle peut se renouveler. Il y a même danger dans les saisons ordinaires; et, au Chenal du Moine, la destruction des terres et des bâtisses est inévitable, à moins que l'on n'adopte des moyens convenables pour empêcher la glace d'empiéter sur la rive. Cela se pourrait accomplir aisément et à peu de frais, en construisant un nombre de jetées en bois [brise-glaces] disposées de manière à écarter la glace et à la forcer de suivre le grand chenal du fleuve. Ces jetées pourraient être construites sans aucune difficulté au temps des eaux basses en été.

Nous souhitions sincèrement que la requête des gens du Chenal du Moine reçoive un bon accueil et que le gouvernement accorde une somme suffisante pour défrayer une telle amélioration et mette ainsi les cultivateurs de l'endroit à l'abri de toute perte ultérieure.

ECHOS DE LA PRESSE.

M. Vennor ne se décourage pas pour si peu. Il vient d'écrire au Witness une nouvelle prophétie qui contredit carrément celle de son almanac. De sorte que, si l'une de ses prédictions ne s'accomplit pas, l'autre aura bien une chance de succès. C'est ce que la presse anglaise appelle "a double barbed prophecy."

Les planteurs américains n'ont qu'à se bien tenir. Voilà que, d'après le Scientific American, on vient de découvrir en Egypte une nouvelle espèce de coton destinée à détruire le coton américain. Il paraît que la culture de cette nouvelle variété demande moins de travail et de soins, qu'elle occupe un moindre espace dans les champs où on la cultive, vu le petit nombre de ses branches, et que le rendement dépasse de 40 p. c. celui de toutes les autres espèces connues avant elle.

Politique, affaires, etc.

—La Gazette Officielle publie la nomination de M. D. Rouleau, de Rimouski, comme maître du havre de Rimouski.

—L'exhibition provinciale aura lieu l'été prochain à Québec, sur les plaines d'Abraham.

—Le gouvernement vient de publier un état des offenses capitales commises dans la Puissance pendant l'année 1876-7 et l'action de l'exécutif dans chaque cas. Il y a eu 81 meurtres, 31 convictions, 24 convictions pour vol; aucune exécution.

—Henry William Ferdinand Baklow, M. P., de Middleborough-on-Tees, en Angleterre, vient d'intenter une action pour \$1,000,000 d'obligations et de débetures contre la compagnie du chemin de fer du Sud-Est et l'honorable A. B. Foster. Le demandeur a une hypothèque sur la voie et le roulant de la compagnie qu'il veut faire vendre afin d'être payé. MM. Abbott et Cie. sont les avocats du demandeur.

—L'opposition à l'intention de présenter une série d'amendements aux résolutions sur le tarif, et en particulier sur le malt et le thé.

—La présentation des candidats a eu lieu hier, dans le comté de Kamouraska. M.

Paschal Taché, conservateur, et M. Joseph Dumont, libéral, ont été mis en nomination.

—Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, de nommer MM. Gervais Lambert, fils, Isaac Fournier, père, François Boulié, Moïse Lefebvre, Patrie Rival dit Bellorose, Alexis Lefrançois et Joseph Lessard, commissaires pour la décision sommaire des petites causes, pour la paroisse de Sainte-Ursule, dans le comté de Maskinongé, ancienne commission révoquée.

Et MM. Hilaire Désaulniers, Henri Fortin, Narcisse Livernoche, Antoine Damphousse, Joseph Broussau, Joseph Lesage et Paul Désaulniers, commissaires pour la décision sommaire des petites causes, pour la paroisse de la Rivière du Loup, dans le comté de Maskinongé. Ancienne commission révoquée.

NOTES COMMERCIALES.

—Il vient de se former une compagnie avec un capital de \$25,000,000 pour acheter les principaux chantiers et les limites de bois sur les rivières Ottawa et Gatineau. Elle est composée en grande partie de capitalistes anglais. Sir John Ross est un des actionnaires. M. J. Mather, d'Ottawa, un homme très-habile en affaires, est le fondateur de la compagnie, qui fait actuellement des démarches pour acheter les moulins et les limites de Gilmour et Cie. sur la rivière Gatineau.

—O. Hoyt, spéculateur, de New-York est en faillite depuis le 7. Passif, \$1,700,000; actif, \$225,000. Il était à la tête du projet du chemin de fer New-York, Boston et Montréal.

—Un jugement très-important vient d'être rendu à Québec, dans la cause de Rochette, failli, et Louis et fils, réclamant, et Migner, contestant. Il porte que le détenteur d'un papier négociable dont le faiseur et l'endosseur sont devenus insolubles, et qui a reçu un dividende de l'un d'eux, ne peut prouver sa réclamation contre les biens de l'autre pour le montant entier mentionné sur le papier.

—Nouveaux faillis: H J Gear, Montréal; H E Bonneau, St George de Henryville; J Forshke, Joliette; W Gillioe, Montréal; S James, Montréal; J B Turner, Québec; J O Grenier, St Joseph; A C Marcotte, Québec; L Girard, Trois-Rivières; O Brassard, Durham, à l'Avenir; Walker & Labelle, Montréal; J Scott & M J Scott, Richmond, Vallée St Thomas; J Park, Jr, Montréal; T Vian, Montréal; W Byrd, Montréal; R G Lloyd, Sherbrooke; J Hattelette, Montréal; E Day & A Debois, Montréal; H J Harper, Warden; I Bowman, Montréal.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Cette séance a été une des plus uniformes et des plus actives que l'on ait eues depuis le commencement de la session. Entre autres motions, nous détachons les suivantes:

L'hon. M. Tupper propose la motion (Avis du 27 fév.) relative à la grève des mécaniciens du Grand Tronc. Une partie des documents ayant été produits, il espère que le gouvernement n'aura pas d'objection à fournir le rapport supplémentaire demandé.

L'hon. M. Blake dit qu'il n'existe pas d'autres ordres en conseil. Quant aux frais encourus pour l'appel des troupes, ils ont été payés par les autorités locales.

M. Flynn propose sa motion (avis du 23 fév.) relative à l'élargissement du canal St. Pierre.

M. MacKay (C. B.) parle en faveur de cette motion.

L'hon. Dr. Tupper dit que l'hon. ministre des travaux publics a fait une grande erreur en demandant des soumissions pour certaines dimensions du canal, dimensions recommandées par l'ingénieur, puis demandant ensuite des soumissions en fixant des dimensions moindres. Le gouvernement ne peut s'écarter de plans approuvés par la législature et pour l'exécution desquels des fonds ont été votés. Il espère que le premier ministre suivra cette règle à l'avenir. Quant au canal St. Pierre, il est bien mieux de faire de suite de plus fortes dépenses et d'accomplir des travaux durables qui seront encore utiles quand le commerce du pays aura beaucoup augmenté.

L'hon. M. MacKenzie répondit qu'il fera faire de nouveaux sondages et jugera alors ce que le gouvernement peut faire.

La motion est adoptée.

La Chambre s'ajourne à 11. 20 p. m.

LES 13 COMMANDEMENTS DU TYPOGRAPHE.

- 1 La case où tu composeras, Tu dois la tenir proprement.
2 Du manuscrit ne lèveras Jamais les yeux en travaillant.
3 Point de fautes tu ne feras, S'il est possible en composant.
4 De l'auteur ne retrancheras, Ni mot, ni ligne absolument.
5 Le même espace tu mettras, Entre les mots également.
6 Et surtout tu occuperas A justifier justement.
7 Chaque paquet ficelleras Avec soin solemnellement.
8 Les épreuves tu tireras, Chaque fois bien lisiblement.
9 Les corrections n'omettras De faire très-exactement.
10 Toute copie enfermeras Dans ton tiroir soigneusement.
11 De ton patron écouteras Les avis attentivement.
12 A l'atelier tu rendras Aux heures régulièrement.
13 Et des travaux tu garderas Le secret scrupuleusement.

ETATS-UNIS.

(Dimanche.)

Suicide.—Le docteur Buckler Jones, un médecin bien connu à Baltimore, s'est suicidé vendredi en cette ville en se coupant la gorge. Le docteur Jones pensionnait au "Springles House," en cette ville, depuis le 6 décembre dernier. Pendant son séjour à New-York, ceux qui avaient eu des relations avec lui trouvèrent qu'il avait des manières très-excentriques et l'on eut des doutes sur son état mental. Il faisait avec des amis certains arrangements qu'il oubliait quelques heures plus tard pour en faire d'autres avec quelques-uns de ses connaissances. Il avait, dans la même journée, envoyé trente dépêches à Baltimore et ailleurs, et souvent elles contenaient des contradictions des plus absurdes. On croit que son aliénation mentale a été causée par des troubles domestiques. Son fils, qui est à New-York, lui fait des visites assez fréquentes à son hôtel.

Le docteur Jones jouissait d'une fortune considérable et il avait l'habitude de porter sur lui un portefeuille contenant toujours au moins \$10,000. Il sortit du "Spingler House" dimanche soir à cinq heures, disant qu'il partait pour aller chez lui à Baltimore. On n'entendit plus parler de lui jusqu'au moment où le télégraphe apportait la nouvelle de son suicide.

Crue des eaux.—Le dégel a causé une crue des eaux de la rivière Mohawk. Depuis hier soir l'eau a monté de douze pieds et à cette heure elle se trouve à 18 pieds et 4 pouces au-dessus de l'étiage. La glace s'est rompue et une partie de la basse-ville de Shenectady, N.-Y., est inondée.

(Lundi.)

Grève.—Les plâtriers de Brooklyn se sont mis en grève aujourd'hui pour obtenir une augmentation de salaire; ils reçoivent \$2 par jour, mais, à la suite de l'état des affaires, leur salaire avait été diminué de 50 cents. Grand nombre de patrons ont consenti à se plier aux demandes de leurs ouvriers.

D'OUIRE-MER.

(Dimanche.)

Turquie.—Un protocole final doit être signé par les Puissances collectivement, passant en revue les négociations diplomatiques antérieures, offrant des remerciements à la Russie pour les services qu'elle a rendus aux chrétiens, et recommandant à la Porte d'exécuter les réformes proposées par la conférence et de protéger ses sujets chrétiens contre leurs voisins musulmans.

(Lundi.)

ENCORE LA GUERRE.

Turquie.—Une dépêche de Belgrade au Times, de Londres dit que d'immenses armements se poursuivent dans l'intérieur de la Russie.

On assure qu'un million d'hommes sera sous les armes vers le 16 mars. On suppose que la Russie a d'autres desseins outre l'attaque contre la Turquie.

Des difficultés se sont élevées entre la Serbie et la Porte à propos de l'évacuation des positions sur la frontière de la Drina. Le gouvernement serbe s'est mis en communication avec Constantinople et on espère que la difficulté sera réglée.

Les Mahométans de Bosnie sont très-excités; les résidents étrangers déclarent qu'il y a grand danger d'un massacre de Raïas, dans le district de Telza; les exactions contre les chrétiens sont sans précédents; les meurtres sont nombreux et les habitants s'enfuient en Autriche ou se joignent aux insurgés; les Raïas sont forcés de travailler aux fortifications, sans distinction d'âge ou de sexe. On rapporte qu'un combat désespéré a eu lieu dans la vallée de la Morava. On dit que les Turcs ont été défaits et leur commandant tué.

Notes Locales.

SOMMAIRE de la 1ère page: Pholoé (feuilleton).

SON HONNEUR le juge Bélanger est arrivé mardi après-midi pour présider la Cour Supérieure et la Cour de Circuit, qui vont siéger jusqu'à samedi.

A LA dernière séance de la "Chambre de Discussion de Sorel," M. Boutin a donné une lecture sur le chef sauvage Kondiarok. A suivi une discussion animée sur la loi de faillite.

CERCLE STE CÉCILE.—A la réunion, mardi soir, le Cercle a procédé à ses élections trimestrielles. Mlle Malvina Cartier a été élue Vice-Présidente, et M. Raiche secrétaire. Les autres officiers ont été élus.

Il y aura réunion de pratique vendredi soir à 7hs. chez M. Gariépy, 72, rue du Roi.

La séance donnée par les élèves de l'Académie anglaise a eu lieu lundi soir et le succès qui a couronné les efforts de ces jeunes et intéressants novices est le meilleur témoignage que l'on puisse offrir à leur précepteur M. Lawrence.

La séance fut ouverte par le révérend Mr. Fortin, qui, en quelques mots appropriés annonça les jeunes débutants, et sollicita pour eux l'indulgence de l'auditoire. Je n'entreprendrai pas de résumer le programme qui, du commencement à la fin, a été on ne peut mieux rendu; cependant qu'il me soit permis de mentionner tout particulièrement Mlles Amy Parsons, Florence Carter, Annie Fosbrooke, M. G. Nelson, F. Armstrong et W. Fosbrooke dans les dialogues. Un duo vocal a été fort bien rendu par Miss Barber et Mr. H. Smith. "Le voyage de l'Amour et du Temps" par Mr. F. Armstrong a été chaleureusement applaudi et lui a mérité l'honneur du rappel. La palme de la soirée est due à Mr. Philippe Smith, enfant de six ans, qui nous a donné trois jolies chansons avec une pureté de voix et un goût qu'on ne rencontre que très-rarement chez

un enfant si jeune encore. Mde Smith (sa mère) présidait à l'harmonium.

Malheureusement, si l'on n'a que des louanges à accorder à ceux qui ont paru sur la scène, on ne saurait en dire autant de certaine partie de l'auditoire. Plusieurs jeunes gens, parmi lesquels on a remarqué avec peine quelques-uns de nos concitoyens, ont cru devoir rappeler, par leurs flûtes et gorges, les gamineries dont on s'est plaint avec raison lors d'un concert donné par M. Gariépy, il y a trois ans. Si l'on en juge par le vacarme qu'ils ont fait par intervalles et par la manière habile dont ils ont imité certains cris de ménagerie, on serait porté à croire que, malgré l'établissement de la police, l'institution des gamins est plus que jamais florissante. Ces jeunes turbulents auraient pourtant dû se rappeler du lieu où ils étaient et du respect des convenances, et ne pas obliger leur prochain à le leur rappeler de force. Quoiqu'il en soit, ils ont dû s'apercevoir que leurs plaisanteries n'ont pas rencontré le succès qu'ils en espèrent.

CONGREGATION ST. MICHEL.—Dimanche dernier, à 1 heure p. m., le Révd. M. Dupré s'est rendu à la salle de la Congrégation St. Michel et a fait l'installation des nouveaux dignitaires de la congrégation, élus pour l'année courante.

Ces dignitaires sont:

MM. M. C. Blais, Préfet; Ed. Brunette, 1er Asst; Elic Neveu, 2ème Asst; Em. Beauchemin, Secrétaire; Alf. Francoeur, Trésorier; Emile Brunette, Chantre; Joseph Langlade, Sacristain; Clément Lesvesque, Grd. Maître.

Après l'installation, Mess. le Curé adressa une courte allocution à l'assemblée dans laquelle il sut retracer d'une manière éloquentes les services que la congrégation avaient rendus à la classe ouvrière et ceux qu'elle est appelée à rendre à l'avenir et les avantages d'appartenir aux sociétés de bienfaisance; il termina en félicitant les membres de la congrégation de l'état florissant de la société et exprima l'espoir que leur prospérité irait toujours en augmentant.

Ces bienveillantes paroles furent reçues par de chaleureux applaudissements.

M. Blais, le nouveau préfet, étant appelé à adresser la parole à l'assemblée, offrit ses remerciements aux membres pour l'honneur qu'il lui faisait en l'élevant préfet de leur société, qui compte déjà près de deux cents membres. Il dit qu'il comprenait toute la responsabilité d'une semblable position et qu'il s'efforcerait de se rendre digne de l'honneur qui lui était fait en mettant toute son énergie à l'accomplissement des devoirs de sa charge et en promouvant, autant qu'il sera en son pouvoir, les intérêts de la congrégation, étant certain de pouvoir compter sur le concours efficace des dignitaires qui forment avec lui le conseil de la congrégation et qui ont tous à cœur de faire prospérer la belle société dont ils font partie.

Et la séance fut levée.

En dehors des membres qui composent cette congrégation, on est généralement peu au fait du bien opéré par cette société parmi la classe ouvrière, des navigateurs et des travailleurs, dont elle est composée presque exclusivement. Ainsi, dans une seule année, il y a trois ans, la congrégation a payé plus de \$400 à ses membres malades; l'année dernière, elle a payé \$243 pour le même but; elle a aussi payé \$270 aux veuves des membres défunts et elle a pourvu à leurs funérailles.

Cependant sa prospérité est telle que les profits nets de l'année dernière se sont élevés à la jolie somme de \$102.26. Combien de souffrances ont été soulagées, combien de larmes ont été séchées par ces secours de la société distribuée à ses membres dans le malheur! Il n'y a que ceux qui sont l'objet de sa sollicitude qui peuvent le dire, mais ce qu'il y a de certain, c'est que le bien que rend cette société de bienfaisance est très-grand et que ses membres méritent les félicitations de leurs concitoyens pour les sacrifices qu'ils s'imposent pour le soutien et la prospérité de leur société, si belle et si utile. C'est avec plaisir et orgueil pour notre petite ville que nous rendons ce témoignage à la Congrégation St. Michel.

Nouvelles diverses.

DIPHTHÉRIE.—Il paraît que la diphtérie continue toujours à exercer ses ravages à Montréal. Plusieurs familles ont été affligées de cette terrible maladie, et trois décès ont eu lieu dans l'une d'elles la semaine dernière.

ECONOMIE.—Une femme a présenté à la Banque d'Épargne de Springfield, l'autre jour, un livret de banque qui n'avait pas été vu par les officiers de la banque depuis que le premier dépôt avait été fait il y a 32 ans. Le dépôt était de \$300 et l'intérêt seul se montait à \$1,649.

LORD DUFFERIN.—Le terme d'office de Lord Dufferin expirera dans l'automne de 1878. Il retournera alors en Angleterre. Il était rumeur, il y a quelque temps, que Son Excellence devait être nommé vice-roi des Indes. On dit que malgré les fêtes de Rideau Hall, le Gouverneur-Général est en proie au spleen.

LE RÉVD. (?) THORPE.—Copie de l'avis suivant a été envoyée à tous les évêques de l'Église anglicane au Canada et aux États-Unis: "Québec, 9 mars 1877. Mon cher évêque. Le Rév. Charles Thorpe a abandonné sa mission sous des circonstances scandaleuses qui le rendent passible de subir un procès en vertu des Canons du diocèse anglican de Québec. J. Williams."

UNE OPINION PROTESTANTE.—Dans son sermon de dimanche, l'évêque Williams, le prédicateur de l'église protestante St. Pierre de Québec, a traité la question du divorce. Il s'est réjoui des obstacles que rencontrent dans notre pays ceux qui veulent obtenir un divorce. Prétendant que l'immoralité qui règne aux États-Unis est causée par la facilité avec laquelle on y accorde les divorces, il a exprimé l'espoir que, si un jour on veut rendre la loi du Canada moins sévère, des protestations énergiques se feront entendre par tout le pays.

LA TEMPÊTE.—Voici de nouveaux dé-

taux qui feraient croire que la tempête a été plus forte aux Etats Unis qu'ici : A Tannon, dans l'état du Massachusetts, le vent a renversé les cheminées par douzaines ; celle qu'il n'a pas renversées, il les a écorchées ; maintes enseignes et clôtures ont subi le même sort. Des toitures de maisons, celle d'un théâtre entre autres, ont volé dans l'air comme des outardes. A Chiltonville, New-Heaven, le vent a transporté dans un champ voisin un grand appenti contigu à la 4e église congrégationnelle, ainsi que la toiture d'une écurie. A New-Haven, Connecticut, une cheminée de 60 pieds de haut a du céder aux baisers répétés de l'ouragan et le clocher de l'église de la Congrégation à Fairhaven, haut de 237 pieds, a reçu des avaries telles qu'il va falloir le descendre. A Boston et dans les environs, on a calculé que le vent avait une rapidité de 72 milles à l'heure. A Lawrence, le toit de l'église Ste Marie a sauté. A New-York, la toiture de l'église catholique allemande, sur la 12e rue, en a fait autant.

VARIETES.

Dans l'une des dernières ascensions faites par M. Durand et Morel, aéronautes, ils ont fait une découverte qui sera peut-être précieuse à la science. Ils ont été fort surpris de voir qu'à une altitude d'environ 1200 mètres au-dessus de la Manche, ils apercevaient le fond de la mer dans ses moindres détails, en un lieu où sa profondeur moyenne est d'environ 70 mètres. Ils affirment qu'il leur eût été très-facile de dessiner le fond de la mer dans ses plus petits détails. Que sera-t-il de cette découverte ? Probablement un grand bien pour la science.

Le Journal des T. R. a donné publicité à la petite débâche littéraire qui suit, sous la signature de X :

"Veuillez bien, M. le Rédacteur, m'ouvrir les colonnes de votre journal, pour offrir mes condoléances à une brave famille irlandaise de la paroisse de B..... L'impitoyable mort vient de lui arracher un être bien cher et dont la disparition cause un vœu immense dans cette famille. Une vieille chatte, depuis bien longtemps au service de ces bonnes gens, vient de passer de vie à trépas. Vingt années de cajoleries, de mi-nauderies, de chasse aux rats et aux souris, lui avaient gagné l'estime et l'affection de ses maîtres. Cette longue et belle existence n'avait fait que cimenter de plus en plus cette longue amitié, quand vint le moment d'une si cruelle séparation. Une longue maladie, une voix éteinte et privée de ses joyeux miaulements, un corps décharné et usé par les ans, une vie chancelante et s'affaiblissant de jour en jour, avaient depuis longtemps préparé nos bonnes gens au malheur qui vient de les frapper. Et cependant cette mort a été pour eux comme un coup de foudre !

"Son dernier soupir arracha plus d'un pleur. Elle trépassa au milieu des cris et des miaulements de ses maîtres. La mort cependant avait respecté ses charmes, elle n'avait point bouleversé ses traits ; on eût dit, à voir sa physionomie paisible et poilue et ses yeux à demi fermés, qu'elle dormait d'un sommeil réparateur ; mais hélas ! c'était du sommeil de la mort !

"Pendant vingt-quatre heures, elle fut exposée en jaquette blanche, en une chambre tristement éclairée par deux chandelles de suif, à l'admiration de ses maîtres. Puis vint le lugubre moment où il fallut la porter au tombeau. Quatre jeunes enfants vêtus de blancs portèrent la tombe dans un coin du jardin, où la famille vint pieusement couvrir de ses baisers cette chère tombe, que l'on descendit immédiatement en terre.

"Je ne saurais offrir de meilleures consolations à ces pauvres alligés que de leur dire : Elle était chatte. Et chatte, elle a vécu ce que vivent les chattes, l'espace de vingt ans !

"O chatte ! chatte si chère ! chatte adorée ! tu vivras longtemps dans la mémoire de tes maîtres !

"Que la terre te soit légère ! ! !"

Les directeurs d'une cuisine de pauvres à Boston adjointement à leur établissement une cour à bois et affichèrent un avis que tout ceux qui viendraient et manger la soupe devraient en retour scier une certaine quantité de bois. L'effet fut prodigieux : sur 160 nécessaires, 49 seulement continuèrent à profiter de la soupe.

POUR RIRE.

Echo du carnaval parisien. —Croyez-vous, me dit un ami, que l'autre nuit m'a femme m'a réveillé, vers deux heures du matin, par ces mots surprenants : "Ernest, levons-nous et allons à la Maison d'Or." —Qu'avez-vous répondu ? —J'ai répondu : "Alphonse, tes yeux sont exaucés, tu es à la maison.....Dors !"

Gasconades. Deux enfants du Midi prennent leur café sur le boulevard en parlant de la patrie lointaine : 1er Gascon.—Moi, monsieur, à Bordeaux j'ai un caniche qui va tous les jours me chercher mon journal. 2e Gascon.—Et moi, à Toulouse, j'ai aussi un terre-neuve qui va m'acheter mon journal. Quand on veut lui donner un autre, il le refuse.

1er Gascon.—Mon caniche, à moi, fait mieux que cela ; non seulement il me rapporte le journal, monsieur, mais il le lit ! 2 Gascon (interrogé, mais presque convaincu).—Vous exagérez ? ...

MARIAGE.

A Nicolet, le 9 courant, C. P. Gérardin, Ecr. de St. Cathbert, à Dame Aimée Suzanne Voyer, veuve de feu J. O. Roussau, Ecr. M. D., de Nicolet.

UNE EXPERIENCE DE VINGT ANNEES DANS L'USAGE de Pastilles de Bryan pour les pouxons a démontré qu'elles sont le remède le plus efficace

par le froid ou l'abus des organes de la voix. Les orateurs et les chanteurs les trouveront d'un puissant secours. Leurs entières exemption de tout ingrédient délétère en fait un remède sûr par la personne la plus délicate, et leur a acquis une haute estime de la part de tous ceux qui s'en sont servis. A vendre chez tous les pharmaciens au prix de 25 cts. par boîte. Voilà quinze ans que le Sirop de Gray est devant le public, et il a graduellement monté dans la faveur de tous jusqu'à être devenu le Remède Domestique pour la toux de chaque famille. Les droguistes principaux en détail nous assurent qu'ils vendent plus de Syrop de gomme d'Epinette rouge de Gray que de toutes les autres préparations pour la toux ensemble. Des milliers de personnes atteintes de maux de gorge et de pouxons l'ont employé, et c'est le meilleur remède connu pour les affections de la poitrine.

AUX PROPRIETAIRES DE CHEVAUX.—C'est un fait bien attesté, confirmé par l'expérience de milliers de personnes, que les Pouxons de Condition et le Remède Ayabe de Darley sont supérieurs à tout autre remède du même genre qui a été introduit jusqu'ici. Nous savons qu'on les a employés dans plusieurs cas où le cheval était réputé presque sans valeur, et avec le résultat le plus satisfaisant, le cheval ayant été rétabli dans son état normal ou, du moins, soulagé à tel point qu'il ne donnait presque plus aucun signe de maladie. Plusieurs animaux ainsi traités se sont ensuite vendus de \$50 à \$100 plus cher qu'ils n'auraient auparavant rapporté, et il y avait bien cette différence de valeur. Avis à tous les intéressés. — Souvenez-vous du nom et voyez à ce que la signature de Hurd & Co. soit sur chaque paquet. Northrop & Lyman, de Newcastle, Ont., propriétaires pour le Canada. A vendre par tous les pharmaciens.

LA PROSTITUTION NERVEUSE est presque toujours causée par la surabondance de travail, par la fatigue d'un ouvrage de tête appliqué et fatigant, poursuivi sans relâche ; dans tous les cas de cette espèce, rien d'égal aux Pilules Nerve-Toniques de Wingate.

Grande Vente D'emplacements.

Le sousigné offre en vente des emplacements à prendre sur sa terre à quelques pas du dépôt du chemin un des plus beaux sites de Sorel, en face du fleuve St. Laurent.

16 lots situés au coin des rues Victoria et Ramsay, de 50 pieds de profondeur sur 33 de largeur.

Pour informations et plans, S'adresser à ce Bureau, Ou au SOUSSIGNÉ, Ed. C. ALLEN. Sorel, 6 Mars 1877.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de Richelieu, DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de GAUTHIER, VIGNEAU & Cie., tant individuellement que comme associés. Failli.

Les soussignés ont déposé au Greffe de cette Cour un consentement par écrit de leurs créanciers à leur décharge et le neuvième jour d'Avril prochain, ils s'adresseront à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par elle effectuée.

GAUTHIER, VIGNEAU & Cie., Par E. LAREAU, Leur Procureur ad litem, Sorel, 3 Mars 1876.—1m.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de Richelieu, DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de CHARLES GRANDMONT, Failli.

Lundi, le neuvième jour d'Avril prochain (1877), le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

CHARLES GRANDMONT, Par A. GERMAIN, Son Procureur ad litem, Sorel, 3 Mars 1877.—1m.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de Richelieu, DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de PIERRE JOSEPH AUGUSTE LACROIX, Failli.

Lundi le neuvième jour d'Avril prochain (1877) le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

PIERRE JOSEPH AUGUSTE LACROIX, Par A. GERMAIN, Son Procureur ad litem, Sorel, 3 Mars 1877.—1m.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de Richelieu, DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de GILARD & FRECHETTE, tant individuellement que comme associés. Failli.

Les soussignés ont déposé au Greffe de cette Cour un acte de Composition & décharge, et le neuvième jour d'Avril prochain, ils s'adresseront à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par elle effectuée.

GILARD & MODESTE FRECHETTE, Par E. LAREAU, leur Procureur ad litem, Sorel, 3 Mars 1877.—1m.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de Richelieu, DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de JEAN BAPTISTE BRUNO BELIVRAU, Failli.

Lundi, le neuvième jour d'Avril prochain, (1877) le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

JEAN BTE. BRUNO BELIVRAU, A. GERMAIN, Son Procureur ad litem, Sorel, 3 Mars 1877.—1m.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de Richelieu, DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de PIERRE LACROIX, Failli.

Le soussigné a déposé au Greffe de cette Cour un acte de Composition et décharge, et le neuvième jour d'Avril prochain, il s'adressera à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par elle effectuée.

PIERRE LACROIX, Par CHARLES GILL, Son Procureur ad litem, Sorel, 3 Mars 1877.—1m.

A LOUER

Le magasin ci-devant occupé par Norman Paulet, y compris le hangard et autres dépendances. Une des plus belles places commerciales de la ville. Possession au premier Mai prochain. S'adresser à R. H. KITTSON. Sorel, 1er Février. 1877.—2m

LE SYROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY

POUR La Toux, le Frisson, la Perte de voix, l'Enrouement, les Affections des Bronches et de la Gorge.

La Gomme extraite de l'Epinette rouge est, sans contredit, la plus précieuse gomme primitive pour la médecine.

Son efficacité remarquable à guérir certains cas sévères de bronchite, et son effet presque spécifique de guérir les toux les plus obstinées sont maintenant bien connus du public en général. Ce syrop (soigneusement préparé à basse température), contenant une grande quantité de la meilleure gomme choisie complètement dissoute, contient tous les effets toniques, expectorants, balsamiques et anti-spasmodiques de la gomme d'Epinette rouge. A vendre chez tous les droguistes. Prix, 25 centins la bouteille.

NOUVELLE AVANTAGEUSE POUR LE PUBLIC.

N. ARSENAULT, Ayant fait l'acquisition du Stock de MARCHANDISES SECHES DE M. A. M. Duckett,

se fera plaisir d'annoncer qu'il a transporté toutes ses marchandises à son magasin et qu'il détaillera à très-bon marché jusqu'à ce que le tout soit vendu, avec le contenu d'un autre Stock qu'il vient de recevoir de Montréal.

Bien assorti principalement de MARCHANDISES DU PRINTEMPS, telles que

Indienne, Cot. n, Wincey careauté et uni, Flanelle tout laine et Union, Coton ourté blanc, Shirting, Boites Collets papier à 8 cts. Coupons Indienne, Coburg, 1000 verges Nett à Rideaux, à 8 cts., valant 15. Mérino français, Thibet, Shawls, Tweeds canadien, anglais et écossais, Brown Duck, Casinets, Coton filé, Couvertures brunes et blanches, 10 pièces Velveteine seront vendues à 65 cts valant \$1.25, 2 balles Coton Hochelega à 7 cts.

AUSSI : 25 pièces Coton Harrocks, à 10 cts.

N'oubliez pas que les Marchandises ci-dessus mentionnées valent aujour d'hui 15 pour 100 plus qu'elles ne sont offertes par l'annonce.

Nous ne refuserons pas de prix pour les Etoffes à Robes.

200 paires Souliers Mous, à 10 cts.

8 Lampes, appartenant à la succession A. M. Duckett, sont à vendre.

Le tout doit être vendu pour argent comptant.

N'oubliez pas l'Enseigne du Pavillon français, Sorel, 27 Janvier 1877.—

A VENDRE.

Une superbe résidence entourée d'un vaste jardin, sise au coin des rues George et Elizabeth en cette ville. S'adresser à A. N. GOUIN. Sorel, 7 Février 1877.—um

MEDAILLE D'HONNEUR.

ASTHME NEURALGIES

CATARRHE, OPPRESSION TOUX, PALPITATIONS et toutes les affections des voies respiratoires sont calmés à l'instant même et guéris par les TUBES LEVASSEUR. Dépôt central du Dr. LEVASSEUR, pharmacien-chimiste de 1ère classe, 23, rue de la Monnaie, PARIS

GRAINS DE SANTE DU DR. FRANK

BOITES BLANCHES

1er Juin 1826.—ua.

AVIS AU COMMERCE.

Notre agent à Paris, M. H. Malher, se charge de l'achat et de l'envoi de toutes marchandises. Il se charge de fournir tous renseignements pour l'exposition universelle de 1878. S'adresser par lettre affranchie à M. H. MALHER, Directeur de l'Office de Publicité d'Outre-Mer, 16, rue de la Grange Batelière, 21 oct. 1876.

LA VELOUTINE CH. FAY Est une Poudre de riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une action salutaire, pour la peau. Elle est invisible, inaltérable et adhérente et donne au teint fraîcheur et transparence. CH. FAY, 9, Rue de la Paix, à Paris.

MÉDECINE SPÉCIFIQUE du Dr Wm GRAY.

Le Grand Remède Anglais est spécialement recommandé comme infallible dans les cas de faiblesse séminales, de spermatorrhée, d'impotence, et dans Astor Taking, toutes les maladies qui suivent nécessairement les excès, comme la perte de la mémoire, la lassitude universelle, les douleurs dans le dos, la faiblesse de la vue, la vieillesse prématurée, et beaucoup d'autres fondus à la folie ou à la consommation et à la mort prématurée, tous ont en général leur cause dans les excès anti-naturels. La médecine spécifique est le résultat de l'étude de toute une vie et de plusieurs années d'expérience acquise dans le traitement de ces maladies. Livret envoyé franco par la maille. La médecine spécifique est vendue par tous les Droguistes à \$ le paquet ou \$5 pour 6 paquets, ou sera envoyée par la maille sur réception de Pa gent adressé à :

WILLIAM GRAY & Cie., WINDSOR, ONT. Vendue à Sorel par tous les droguistes KERRY, WATSON & Cie., Montréal, et NORTHROP & LYMAN, Toronto, agents pour le gros, 3 févr. 1877.—1m.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU SUD-EST. DIVISION NORD. Heures de départ. A commencer de Mercredi, le 14 Mars 1877 et jusqu'à nouvel ordre, le train de passagers partira comme suit :

Table with 2 columns: Station and Time. Sorel to Acton (6:00), Acton to Sorel (6:20), etc.

Table with 2 columns: Station and Time. Acton to Sorel (11:00), Sorel to Acton (11:30), etc.

Ce train connecte à son arrivée à Acton avec le train de Québec et Montréal et les passagers retourneront à arriver à Montréal à midi. En prenant le train de 7 heures du matin à Montréal les passagers arriveront à Acton pour prendre les chars qui partent de cette station pour Sorel à 11 heures A. M.

Passage de Sorel à Montréal aller et retour \$4.50 De Sorel à Montréal seulement ou de Montréal à Sorel \$2.50

Le fret est reçu aux différentes stations de 6 heures a. m. à 6 heures p. m.

HON. A. B. FOSTER, Manager. Sorel, 12 mars 1877.

LIBRAIRIE !!!

No. 24, Rue Augusta. Tapisserie, livres de prière, livres de classes papeterie etc. etc. A des prix extrêmement réduits !

MME CONLIN, Agente pour MM. J. B. Rolland & Fils Sorel, 30 Septembre 1876.

La Cie d'Assurance CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE 'STADACONA.' RÉSULTATS FINANCIERS DES 14 MOIS D'AFFAIRES FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1875:

Table with 2 columns: Description and Amount. Capital autorisé souscrit 85,000,000.00, payé 2,300,000.00, 200,000.00, etc.

Cette Compagnie est maintenant établie et a 11 succursales et 207 agences dans la Puissance.

CRAWFORD LINDSAY Secrétaire. GEO. J. PYKE, Gérant-Gen. Agents pour la Cité — MM. McGIE & SON.

JAMES MORGAN, Agt. A SOREL, 2, RUE AUGUSTA. Sorel, le 3 juillet 1876.—1an.

LOTERIE

Pour aider à compléter le paiement des frais de construction des Couvent et Hôpital de St. François du Lac.

Avec la haute approbation et sous le Patronage du Très-Révérend M. C. O. CARON, Administrateur du Diocèse des Trois-Rivières.

COMITÉ DE DIRECTION: PRÉSIDENT, C. F. Bernier, Ecr. VICE-PRÉSIDENT, C. A. L. Toupin, Ecr. M. D. TRÉSORIER, Révd. M. Lassissaray, Ptre. Curé V. Gladu, Ecr. Maire. Mr. Phidime Richard. L. M. Blondin, Ecr. Secrétaire.

OBJETS DE LA LOTERIE: 1 Prix en or de \$300.00, 1 " en or de 100.00, 1 " en or de 50.00, 2 " en or de 25.00, 4 " en or de 10.00, 10 " en or de 5.00, 40 " en or de 2.00, 40 " en or de 1.00, 125 articles estimés de \$1.00 à \$0.50

66 Prix. Valeur totale \$1,000.00

BÉNÉFICES SPIRITUELS: Une messe sera dite chaque année dans la Chapelle du Couvent, pendant 50 ans, en faveur des bienfaiteurs de l'œuvre.

PRIX DE CHAQUE BILLET..... 25 centins ONZE BILLETS POUR \$2.50.

Le Tirage au Sort aura lieu publiquement, à St. François du Lac, le plus tôt possible. Avis en sera donné dans les journaux. Il se fera suivant le mode adopté par le Comité de Direction, qui a pris toutes les mesures nécessaires pour le rendre équitable. On peut se procurer des billets en s'adressant au Secrétaire. Les agents devront retourner le produit de la vente des billets par lettres enregistrées, à l'adresse du Trésorier, Révd. M. Lassissaray, Ptre. Curé, St. François du Lac, District de Richelieu, P. Q.

L. M. BLONDIN, Secrétaire. St. François du Lac, 10 Octobre 1876.

A Sorel on pourra se procurer des billets au Bureau de la Gazette de M. J. A. Chénervet

Le grand remède de l'Amérique du Nord pour LA TOUX, LE FRISSON, LA BRONCHITE, LA PERTE DE SANG, L'ACHÈTE et LES AUTRES AFFECTIONS de la GORGE.

Syrop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray. Vendu par tous les DROGUISTES RESPECTABLES et LES MARCHANDS EN GÉNÉRAL.

Le Syrop de Gray guérit les pires cas de toux et de frisson. Le Syrop de Gray guérit le mal de gorge et l'enrouement. Le Syrop de Gray donne un soulagement immédiat dans la bronchite. Le Syrop de Gray est le meilleur remède pour l'asthme. Le Syrop de Gray guérit le croup et la coqueluche. Le Syrop de Gray est un excellent réactif dans la consommation. Le Syrop de Gray guérit toutes les affections de la gorge, des pouxons et de la poitrine. Le Syrop de Gray est supérieur à toutes les médecines offertes pour les maux susdits.

Prix 25 centins. GEO. MENARD, ORLOGER ET BIJOUTIER, No. 55, Rue Augusta.

VOISIN DE LA LIBRAIRIE DE M. ELZ. BOUTHILLER, SOREL.

Se charge de toutes espèces d'ouvrages d'orfèvrerie et Bijouterie à des prix réduits. Sorel, 9 Fév. 1877.—sm.

Ed. D. DEGRANDPRE, HUSBAND. Résidence en face du Bureau de J. G. Crébassa, Ecr., N. P., chez M. Prudhomme. Sorel, 22 Fév. 1877.—3m.

PAS MOYEN DE BATTRE CELA !

POUR \$50,000 DE

Marchandises sèches seront vendues à des sacrifices énormes !

Le soussigné informe ses amis et le public en général qu'il vendra, à Sorel, le Stock de Marchandises provenant de la faillite de

FOCHENAS & CIE, d'Ottawa, consistant en marchandises sèches de toutes sortes, mais principalement en soie et Tweeds de toutes espèces.

LA VENTE SE FAIT DANS LE MAGASIN DE M. DUCKETT en face de chez M. Cyr-Labelle, à Sorel.

H. LEVI. Sorel, 2 Mars, 1877.—3m.

MEILLEUR & Cie.

ONT TRANSPORTE LEUR MAGASIN AU No. 652, RUE CRAIG, (Près de la Rue Bleury) LS AURONT UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE D' Poêle, Fournaies, Couchettes de Fer, SOMMIERS A RESSORTS, METALES, Réfrigérateurs et Coffres à la glace, Machines à Laver et à Tordre le Linge, Et un assortiment général d'Ustensiles de Ménage. AUSSI : fets d'eau de toutes grandeurs et qualités. C'est notre maison qui a fourni et posé la plus-part des jets d'eau à Montréal. Montréal, le 1er juin 1876.

Robert Mitchell & Co.

DE MONTRÉAL. Fondeurs et Mouleurs en cuivre. Fournitures pour plombiers et ingénieurs. Tubes et accessoires pour Gaz. Ils ont ouvert un dépôt sous la direction de M. Alex. Chapman, dans le bloc Dupré, rue Augusta.

MÊME PRIX QU'À MONTRÉAL. Sorel, le 23 Août 1876.

A. BARON LAFRENIÈRE, HUISSIER COUR SUPERIEURE. St. David, 9 Mai 1876.—ua

CHAUSSURES !!!

DE TOUTES SORTES A très-bon marché. Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir son assortiment de Chaussures d'Automne et d'Hiver, consistant en : Chaussures communes et Chaussures de goût, pour Hommes, Femmes et Enfants. Toutes ces Chaussures ayant été achetées au goût comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition. Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de FELIX PLOUF. No. 18, Rue Augusta, EN FACE DU MARCHE, SOREL. Sorel, 20 octobre 1876. 1er. Mai 1876.—ua

VINEGAR BITTERS

Dr. J. Walker's California Vinegar Bitters are a purely Vegetable preparation, made chiefly from the native herbs found on the lower ranges of the Sierra Nevada mountains of California, the medicinal properties of which are extracted therefrom without the use of Alcohol. The question is almost daily asked, "What is the cause of the unparalleled success of VINEGAR BITTERS?" Our answer is, that they remove the cause of disease, and the patient recovers his health. They are the great blood purifier and a life-giving principle, a perfect Renovator and Invigorator of the system. Never before in the history of the world has a medicine been compounded, possessing the remarkable qualities of VINEGAR BITTERS in healing the sick of every disease man is heir to. They are a gentle Purgative as well as a Tonic, relieving Congestion and Inflammation of the Liver and Visceral Organs, in Bilious Diseases. The properties of DR. WALKER'S VINEGAR BITTERS are Aperient, Diaphoretic, Carminative, Nutritive, Laxative, Diuretic, Sedative, Counter-irritant, Sudorific, Alterative, and Anti-Bilious. R. H. McDONALD & Co., Druggists and Gen. Agts., San Francisco, California, and cor. of Washington and Charlton Sts., N. Y. Sold by all Druggists and Dealers.

ADRESSES D'AFFAIRES.

L. P. P. CARDIN, Notaire, No. 74, RUE AUGUSTA. Sorel, 16 avril 1873.—jno.

JACQUES CHAMPAGNE HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR, St. GABRIEL DE BRANDON. Sorel, 18 nov. 1875.—ua.

C. HARPIN AVOCAT, RUE AUGUSTA, Voisin du Bureau de Poste, SOREL, P. Q.

M Harpin se chargera des collections de comptes, billets, etc., qu'on voudra bien lui confier, une remise sur ces montants collectés sera faite aussitôt. Sorel, 28 Mai 1875.—ua.

J. A. E. GENEREUX, HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR Bureau à Berthier (Ville), 22 février 1868.—lan.

BRIQUES A VENDRE. 500,000 DE LA MEILLEURE QUALITE, Livrables à demande à la Briqueterie de Sorel. JAMES SHEPPARD, Sorel, le 22 mai 1876.—jnc.

Maisons à vendre. Plusieurs bonnes maisons en bois, sur le terrain de MM. Labellé & Barthe, près du Richelieu. Ces maisons seraient faciles à transporter et feraient bien l'affaire de ceux qui ont des lots vacants en arrière de la ville. Pour les conditions, s'adresser aux sous-gégs. CYRILLE LABELLE, G BARTHE. Sorel, le 20 Sept. 1876.—ua

DU FER DANS LE SANG PERUVIAN SYRUP

Donne des Forces aux Faibles. Le syrop peruvien, une solution inalterable du protoxyde de Fer, est combiné de manière d'avoir le caractère d'un aliment, aussi digestible et assimilé aussi facilement au sang que les mets le plus légers. Il aggrave la quantité de l'agencement vital de la nature elle-même, du fer dans le sang, et il guérit d'un million de maux, simplement en stimulant, fortifiant, et en vitalisant le système tout entier. Le sang enrichi et vitalisé parvient chaque partie du corps, il répare les dommages et les pertes, il cherche les secretions morbides et ne laisse rien pour nourrir une maladie quelconque. C'est là, que se trouve le sécret admirable de ce remède, pour la guérison de l'indigestion, des maladies du foie, de l'Hydropisie, de la Diarrhée chronique, des Fièvres, des Affections nerveuses, des Fièvres froides des Humeurs, des Pertes du vigour de la constitution, des maladies des reins et de la vessie, des maladies des femmes, et de toutes les maladies, qui trouvent leur cause dans le mauvais état du sang, ou qui sont accompagnées de faiblesse ou de déperdition du système. Entièrement libre d'alcool, dans quelle forme qu'il soit, ses effets fortifiants ne seront pas suivis par une réaction correspondante, mais ils resteront en permanence, et en communiquant force, vigueur, et une vitalité nouvelle à toutes les parties du système, et en construisant une constitution de fer. Des milliers de gens ont été transformés par l'usage de ce remède de pauvres et souffrants valétudinaux en autant d'hommes et de femmes robustes, sains et heureux. Et les gens invalides ne sauront pas hésiter raisonnablement à faire épreuve de ce remède. Voyez que chaque flacon porte les mots PERUVIAN SYRUP, soufflés dans le verre. Des brochures gratis. Préparé par SETH W. FOWLE & FILS, Boston, Et à vendre chez tous les pharmaciens.

Mode de printemps

POUR 1877. Place du Marché Sorel

Le soussigné fournira aux personnes qui le désireront, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin. A. BOUCHER, MARCHAND-TAILLEUR, Sorel, 26 octobre 1872.—lan.

ENSEIGNE DU Cadenas d'Or

Ferronnerie, Coutellerie, Articles Electro-plaqué, Corniches et rouleaux pour fenêtres, Baguettes de cadres et d'escaliers, Couchettes en fer battu, Poêles de cuisine et de passage, à bois et à charbon. Aussi agent du célèbre Sapolio pour nettoyer les cuivres, ferblanterie, les vitres, ôter les taches de sur le marbre, etc., etc. L. J. A. SURVEYER, 534, RUE CRAIG. Montréal, 26 juillet 1872.—lan.

FORGE. AUGUSTIN PORTELANCE, Rue Charlotte--SOREL.

Là où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales, ainsi que du charbon de forge de première qualité, du fer de toutes espèces et de l'acier. On trouvera aussi des roues de voitures de plusieurs proportions. Ferrures pour bateaux-à-vapeur, Moulins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général toutes espèces d'ouvrages en fer garantis être de la meilleure qualité possible. réparation de Bouilloires et tout autres. Il se flatte de pouvoir mériter unelarge part du patronage public. Augustin Portelance. Sorel, 15 Octobre 1862.—lan.

ELZEAR DROLET, CARROSSIER.

Informé le public en général qu'il est devenu propriétaire de l'ancien établissement de M. Hubert Drolet, et qu'il aura constamment en vente un grand nombre de VOITURES D'HIVER ET D'ETE, faites avec toute l'élégance voulue et d'après les modèles les plus recherchés. DE PLUS : Il est prêt à faire toutes espèces de voitures sur commande suivant le goût des gens. Il ose compter sur un encouragement libéral la part de tout le public, et il espère que les anciennes pratiques de M. Hubert Drolet lui continueront leur patronage. Ses prix seront modérés, et ses conditions faciles. Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de BELLES ET BONNES VOITURES, s'empressent de visiter l'établissement de ELZEAR DROLET, RUE CHARLOTTE, SOREL Sorel 10 juillet 1872.—ua

MAGASIN de PEINTURE HUILES, Etc, Etc

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Glaces de Miroirs, Teintures, Coal Tar, Ciment, Plâtre pour la terre, Lampes, Cheminées de Lampes. MONTREAL 259, RUE ST. PAUL, près de la Rue St. Vincent, A l'Enseigne de la Lampe, du Baril de Peinture et du Pinceau, etc. Sollicite de nouveau à faire une visite à son établissement et voir les différentes Peintures, etc., qu'il reçoit actuellement des bâtiments venant d'outre-mer et dont il dispose à très bas prix. J. L'ETOURNEUX, 28 Juillet 1871.—ua

Le Dossier Mécanique Permanent de Cohn,

Pour enfler et rejeter toute sorte de documents, a été en usage pendant 20 ans dans ce pays et pour son utilité, sa durabilité, et sa commodité s'est trouvé sans égal. Nous avons la permission de référer à MM. Robertson, Linton & Cie, J. L. Cassidy, & Cie, etc., dans cette ville et à beaucoup d'autres maisons partout dans la Puissance qui sont unanimes dans leur admiration, et le trouvent indispensable pour enfler et préserver des lettres, des factures, des comptes, des reçus et d'autres documents. Il surpasse tout ce qui a été inventé jusqu'à ce jour pour le même but et il est invaluable pour des Marchands, des Agents, des Banques, des Compagnies d'Express, des Chemins de Fer, de Bateaux-à-vapeur, de Télégraphe, de métier ou de profession. Manufacturé à présent à vapeur, sur une grande échelle et sous la surveillance de l'inventeur M. Louis Cohn, Les soussignés sont en état d'offrir ces dossiers à des prix énormément réduits, desirant de les faire accessibles à tout le monde. ENVOYEZ POUR DES CIRCULAIRES. PRIX : Dossier, grandeur de papier à lettre, auparavant \$5.00, maintenant \$2.50. Dossier, grandeur de papier foolscap, auparavant \$7.50, maintenant \$3.50. Dossier, grandeur de papier à note, auparavant \$4.00, maintenant \$2.00. Couvertures, grandeur de papier à lettre, auparavant \$9.00, maintenant \$6.00. Couvertures, grandeur de papier foolscap, auparavant \$10.50, maintenant \$7.00. Couvertures, grandeur de papier à note, auparavant \$7.00, maintenant \$4.00. Manufacturé par la "Metallic Stationery Manufacturing Company, 43, St. Peter-street."

CHS. MARTIN, MONTREAL, Seul Agent. 15 Aout, 1876.—ua.

DIDACE GUEVREMONT, HUISSIER De la Cour Supérieure pour le District de Richelieu. Bureau à Sorel, au Bureau du Sheriff. Sorel, 16 Déc. 1876.—ua.

CURE FOR ALL

LA PLUS GRANDE Merveille des Temps Modernes. PILULES ET ONGUENT DE HOLLOWAY. CES PILULES purifient le sang, corrigent tous les désordres du foie, de l'estomac, des reins et des intestins et sont inestimables dans toutes les maladies naturelles aux femmes. CET ONGUENT est le seul remède certain pour mal aux jambes, vieilles blessures, plaies et ulcères, qui durent depuis n'importe quel temps. Il n'y a pas d'égal pour la Bronchite, la Diphthérie, le Rhume, les Frissons, la Goutte, le l'humatisme et toutes les maladies cutanées. MEPRÉZ-VOUS DES CONTREFAÇONS VILES ET ABOMINABLES. Je crois de mon devoir de dire que mes pilules et mon onguent ne sont ni manufacturés ni vendus en aucune partie des ETATS-UNIS. De malignes imitations des Pilules et de l'Onguent de Holloway sont manufacturés et vendus sous le nom de "Holloway et Cie.", par J. F. Henry, Curran et Cie., droguistes, de New-York, avec une prétendue marque de commerce. Il y a aussi un Joseph Haydock, de New-York, qui fait passer une contrefaçon de sa propre préparation sous le nom de Holloway & Co., ayant pour marque de commerce un croissant et un serpent. McKesson et Robbins, de New-York, sont agents pour la même contrefaçon. Ces gens, pour mieux tromper, mettent impudiquement le public en garde contre les contrefaçons, dans le petit livret de prescriptions attaché à ces médecines, qui sont elles-mêmes de viles imitations. Des vendeurs sans scrupule les obtiennent à très-bas prix et les vendent au public en Canada comme mes propres pilules et onguent. J'en appelle sérieusement et respectueusement au clergé, aux mères de familles et aux autres dames, et au public en général de l'Amérique Britannique du Nord, et les prie de vouloir bien dénoncer cette fraude. Les acheteurs devraient toujours voir un libelle sur les Pots ou Boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, rue Oxford, Londres, il y a contrefaçon. Chaque pot et boîte de mes vraies médecines porte l'estampille du gouvernement Britannique avec les mots : "HOLLOWAY'S PILLS & OINTMENT, LONDON," gravés dessus. Sur le libelle est l'adresse 533, rue Oxford, Londres, où elles sont seules fabriquées. Ceux qui pourraient avoir été trompés par des vendeurs de faux "Pillules et Onguent de Holloway," et les auraient pris pour ma propre façon, seront amplement rémunérés s'ils m'en communiquent les détails, et leur nom ne sera jamais divulgué. (Signé) THOMAS HOLLOWAY, Londres, 1er. Janvier 1877.

A. E. BRASSARD, Syndic Officiel

POUR LE District de Richelieu. AU BUREAU L. BARTHE & BRASSARD, Avocats. No. 8, RUE GEORGE.—SOREL. Sorel, 18 sept. 1875

Cie. de Chemin de Fer

Montreal & Boston Air Line, South Eastern & Passumpsic. Cette compagnie est sans contredit celle qui parcourt la plus belle route. Ses chars sont splendides et, sur toute la ligne, il y a des employés qui parlent français et anglais, ce qui est un grand avantage pour les Canadiens qui vont et viennent des Etats-Unis. Un train part tous les jours de la Gare Bonaventure à Montréal pour les Etats-Unis à trois heures précises pour les différentes places suivantes :

- Boston, Baltimore, Biddeford, Brattleboro, Concord, Central Village, Chicopee, Danielsonville, Fitchburg, Fall-River, Great Falls, Grosvendordale, Greenfield, Hooksett, Haverhill, Holyoke, Hartford, Jewett City, Keene, Lowell, Lawrence, Manchester, Marlboro, Nashua, Newport, New-Bedford, Norwich, New-London, Northampton, North Adams, New-Haven, New-York, Palmer, Pawtucket, Portsmouth, Providence, Putnam, Saucok, Salem, Springfield, Southbridge, Taunton, Webster, Worcester, Woonsocket, Willimantic, Wyanegauj, Walpole, Winchinton.

En partant de Montréal à trois heures l'après-midi, les passagers sont rendus le lendemain matin à toutes les places ci-dessus sans qu'ils aient à changer de char durant la nuit. Les passagers qui s'en vont aux Etats peuvent maintenant s'embarquer dans les chars partant de Sorel, Yamaska, St. David, St. Guillaume, St. Germain, Drummondville et Wickham, tous les jours, et le rs bagages sont chargés à ces stations et remis en bon ordre à n'importe quelle station des Etats-Unis ci-dessus mentionnées, sans charge extra. Voici les noms des agents pour les différentes places, de qui on pourra acheter des billets de passage et avoir toutes les informations voulues. Agents à Sorel. J. A. Chênevert, Julien Valois, Jos. Gaudin, à la station, Sam Mignault, George Cartier, V. Wirtle, Moé Fortier, V. Dessert, M. Maher, St. Germain, M. B. ruard, Marchand, John Miller, Drummondville, M. Béjisse, marchand, Wickham, M. Lennard, St. Robert, O. Dupré, N. P., St. Ours, J. S. P. Bazin, N. P., St. Denis, M. Durocher, N. P., St. Aimé, Michel Lavallée, Berthier, Jos. Grenon, Lanoraie, Ls. Marion, St. Robert, J. B. Giguère, Marchand

Bureau à Montréal, 20 Rue St. Jacques. Gustave Leve, Agent général des Passagers, Frank Alexe, Agent Voyageur, H. E. Folsom, Surintendant. 30 Janvier 1877.—ua.

CERCUEILS

Le soussigné à l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'il a ra toujours des Cercueils de toutes dimensions faits d'avance et de plus, qu'il entreprendra tous ouvrages de pompes funèbres, et tous autres ordres concernant les funérailles, à des prix extrêmement réduits. Sa boutique est située rue Augusta, No. 38, où l'on pourra s'adresser au soussigné à toute heure du jour et de la nuit pour ces sortes d'affaires. FRS. ALLARD, Fils. Sorel, 18 oct. 1876.—Om.

ENCAN ENCAN.

tous les Samedis au nouveau Magasin DE J. H. WRIGHT, voisin du restaurant M. Archambault, où il y aura toujours un assortiment de Montres d'or, d'argent, chaînes d'or, d'argent, et toutes espèces de Bijouterie en or et en argent, avec un grand assortiment de Joints de Mariage-Aussi Joints de Mariage faits à ordre. Grand assortiment de VAISSELLE ET VERRERIE, MOULINS A COUDRE. Tous les moulins à coudre vendus autrefois à \$40 sont vendus aujourd'hui pour \$25 cash et seront garantis pour un an. J. H. WRIGHT, Sorel, 8 Avril 1876.

Avis de Déménagement. MM. GAUCHER & TELMOSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont raportés leurs Magasins, dans les nouveaux bâtiments, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent, ET Nos. 197 197 1/2 et 199 rue des Commissaires. Ou ils continueront le commerce d'Epiceries, Vins, Spiritueux, Provisions, Farine, Lard, Saindoux. Messieurs les Marchands, Hôteliers et Boulangers de la ville et de la campagne, sont spécialement invités à venir visiter leur assortiment, qui sera des plus considérables et à des prix très-bas. 17 Mars 1875.—ua.

La Gazette de Sorel JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN. Publié les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine, en la Ville de Sorel, No. 8, Rue Georges, dans le District de Richelieu, par G. I. BARTHE, Ecr., Propriétaire, et JOS. A. CHENEVERT, Imprimeur Domiciliés No. 36 et 75, Rue King (Du Ro). Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant la GAZETTE à leur Bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquiescer les arrérages, s'il y en a. Toutes correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur en chef, G. I. Barthe, Ecr., affranchies et munies d'une signature responsable. Toutes correspondances d'une nature per-sonnelle, seront considérées comme annonces et chargées à tant la ligne. Abonnement : EDITION SEMI-QUOTIDIENNE Pour douze mois..... \$3.00 Pour six mois..... 1.50 EDITION HEBDOMADAIRE [le Samedi] Pour douze mois..... \$1.00 Pour six mois..... 0.50 aucun abonnement pour moins de 3 mois. Les personnes payant un an d'avance à l'Edition Semi-Quotidienne auront droit à un Volume valant \$1 comme prime. TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont taxées sur type Breviet. La 1ère. insertion par ligne..... \$0.10 Les insertions subséquentes par ligne 0.07 Une annonce d'une colonne avec con- dition pour l'année..... \$50.00 do do d'une colonne pour l'année. 30.00 do do d'un quart do do..... 15.00 Une annonce d'un carré sur deux co- lonnes, pour un an avec condition. \$30.00 do do d'une demi-colonne un mois, do do pour trois mois do, 10.00 Une annonce d'une colonne pour un mois, avec condition..... \$12.00 do do d'une demi-colonne un mois, do do d'un quart do do do, 5.00 Adresse d'affaire, pas plus de 6 lignes, pour un an..... \$5.00 La circulation de La Gazette est aujourd'hui de près de 1,900 et le public trouvera sur avantage en annonçant aux conditions ci- dessus. Aucune annonce ne sera insérée à d'autres conditions. Toute annonce sans condition sera insérée jusqu'à contre-ordre, à 8 cts. et 2 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit. On accorde aux pratiques une diminution bérale. Sorel 17 mars 1875.